Natural Resources and Energy — Ressources naturelles et Énergie

Pêches et Océans — Fisheries and Oceans

LA PÊCHE SPORTIVE AU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1985

Introduction

L'enquête sur la pêche sportive pratiquée au Nouveau-Brunswick en 1985 a permis d'obtenir des précisions sur l'importance de cette pêche pour le public, les pêcheurs, l'industrie de la pêche sportive et pour les organismes de gestion des pêches. Cette enquête a été menée en 1986 par la Direction de la pêche et de la faune du ministère provincial des Ressources naturelles et Énergie, en collaboration avec l'unité des enquêtes de la Direction générale de l'analyse économique et commerciale du ministère fédéral des Pêches et des Océans à Ottawa.

L'enquête de 1985 est la troisième d'une série d'enquêtes réalisées tous les cinq ans. Les résultats de la première enquête ont été présentés dans une publication intitulée "Survey of Sportfishing in New Brunswick in 1975" et par la suite, les résultats de la deuxième enquête ont été exposés dans la publication intitulée "La pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1980". Ces enquêtes font partie d'une étude coordonnée à l'échelle nationale et menée par les organismes de gestion des pêches des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Par conséquent, le présent rapport donne non seulement des renseignements de base sur la pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1985, mais il contribue aussi beaucoup à mieux comprendre la pêche sportive au Canada.

Genèse de l'enquête

En 1970, des représentants d'organismes canadiens de gestion des pêches ont commencé à se rencontrer régulièrement afin de discuter de leurs préoccupations communes. Les participants à ces réunions, appelées "Conférences canadiennes sur la pêche sportive," ont convenu qu'une gestion efficace exigeait des données de base sur la taille, la valeur, le rendement socio-économique et le potentiel des pêches sportives au Canada. L'ampleur de la tâche est apparue dès le début; il n'existait aucune information exhaustive et les renseignements partiels recueillis au cours de la seule enquête antérieure, menée en 1961, indiquaient que des millions de Canadiens et des centaines de millions de dollars étaient en cause.

On a aussi constaté qu'il fallait collecter régulièrement des données sur la pêche sportive et que tous les organismes de gestion des pêches devaient collaborer pour fournir ce genre d'information. Les plans élaborés aux conférences de 1972 et de 1974 ont été appliqués en janvier 1976, année où les organismes de gestion des pêches provinciaux, territoriaux et fédéraux ont lancé la première série d'enquêtes coordonnées à l'échelle nationale. Le succès de l'enquête de 1975 a mené à l'élaboration d'une deuxième, en 1980, et on s'est engagé à poursuivre ces enquêtes tous les cinq ans.

Ces enquêtes ont été une réussite à deux égards. Premièrement, elles ont fourni aux Canadiens les premières données dignes de foi sur l'envergure et l'importance de la pêche sportive au Canada. Deuxièmement, elles ont montré qu'il est possible de recueillir des données cohérentes et comparables à partir des mêmes séries de questions posées à l'échelle du Canada, en dépit des différences régionales.

Cinquante-sept pour cent (3 087) des questionnaires envoyés aux personnes qui avaient acheté des permis de pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1985 ont été remplis et retournés, ce qui constitue la base des renseignements présentés ici. Après avoir extrapolé des renseignements tirés des questionnaires reçus, recueilli des données sur les nombres de permis connus, comparé des évaluations et discuté avec le personnel chargé de la gestion des pêches, on a pu établir une description d'ensemble de la pêche sportive dans la province.

Capital-ressources

Le Nouveau-Brunswick, dont le territoire couvre 28 000 milles carrés, possède un grand réseau de cours d'eau mesurant au total 20 000 milles, mais relativement peu de lacs (2 800). Ces lacs, situés dans la partie sud de la province, ont généralement moins de 500 acres de superficie; seulement sept dépassent 6 000 acres. Malgré le petit nombre de lacs, environ 15 % de l'effort de pêche y est déployé, tandis que les cours d'eau

Canada

représentent 80 % de cet effort. Les eaux du littoral, qui s'étend sur 1 360 milles au total, sont le cadre d'environ 5 % de l'effort de pêche de la province.

Les eaux intérieures du Nouveau-Brunswick abritent 51 espèces de poissons dont 17 présentent un intérêt pour les pêcheurs sportifs (figure 1).

L'omble de fontaine est le poisson gibier le plus commun, occupant la première place pour les pêcheurs résidents, le saumon de l'Atlantique anadrome venant en deuxième position, alors que le saumon soit la plus importante espèce pour les pêcheurs sportifs non-résidents. Dans la province, la pêche sportive du saumon de l'Atlantique est l'une des meilleures au monde, la plus grande partie de cette pêche étant pratiquée dans les bassins des rivières Miramichi, Restigouche ou St-Jean. Les dispositions réglementaires récemment adoptées par le ministère des Pêches et des Océans, qui interdisent la pêche commerciale des gros saumons (plus de 63 cm de longueur à la fourche) et leur rétention par les pêcheurs sportifs devraient permettre d'augmenter considérablement la pêche sportive ainsi que l'importance économique de la pêche du saumon de l'Atlantique après 1988.

L'achigan à petite bouche, l'omble de fontaine et le ouananiche font l'objet d'une pêche sportive assez "récente" à la suite des programmes

Fig. 1. Abondance et aire de répartition du poisson gibier au Nouveau-Brunswick.

Espèces	Abondance			Aire de répartition au Nouveau-Brunswick					
	Abondant	Commun	Rare	Tout la province	Nord-ouest	Ouest	Sud-ouest	Sud	Nord
Poisson gibier des eaux froides									
Omble de fontaine	X			X					
Saumon de l'Atlantique	X			X					
Ouananiche		X				X			
Touladi		X				X			
Truite brune			X				X		
Omble chevalier			X						X
Éperlan arc-en-ciel	X			X					
Lotte		X				X			
Ménomini rond			X		X				
Grand corégone		X				X			
Truite arc-en-ciel		X						X	
Poisson gibier des eaux tempérées									
Achigan à petite bouche	X						X		
Baret	X							X	
Perchaude	X			X					
Brochet maillé	X						X		
Barbotte brune	X			X					
Crapet-soleil	X						X		
Crapet rouge	X						X		

Tableau 1. Nombres et caractéristiques des pêcheurs sportifs au Nouveau-Brunswick en 1985.

	Résident	Non-résident		Total
		Canadien (c)	Autres	
Pêcheurs sportifs titulaires d'un permis (a) – adultes	171 419	2 404	5 914	179 737
Hommes	89 963	2 219	5 146	97 328
(Âge moyen, en années)	39	46	49	39
– Femmes	19 444	137	465	20 046
(Âge moyen, en années)	38	34	44	38
Total	109 407	2 356	5 611	117 374
Enfants (b)	47 466	580	679	48 725
Total des pêcheurs sportifs actifs – De tout âge	156 873	2 936	6 290	166 099

(a) Personnes qui ont acheté un permis de pêche sportive au Nouveau-Brunswick. Les données statistiques présentées ici sont fondées sur ce groupe.

(b) Personnes de moins de 16 ans.

(c) Canadiens qui vivent dans les territoires et provinces autres que le Nouveau-Brunswick et qui ont pêché dans cette province en 1985.

Fig. 2 Composition par sexe des pêcheurs sportifs actifs.

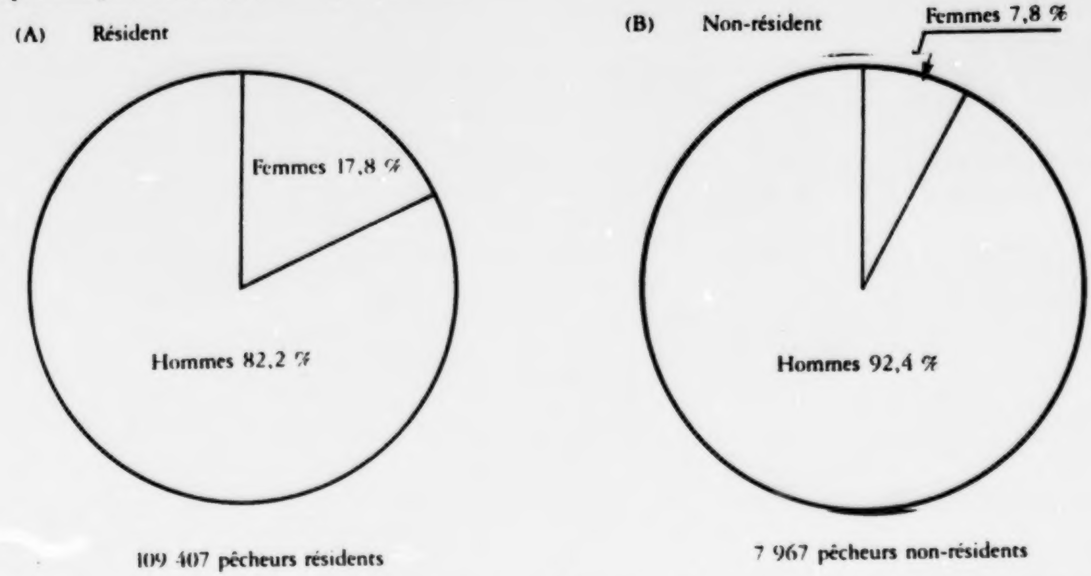

de promotion de la gestion et/ou de repeuplement mis en oeuvre par le ministère des Ressources naturelles et Énergie du Nouveau-Brunswick.

Les populations d'éperlan arc-en-ciel, de bar d'Amérique et de plie que vivent dans les eaux côtières ou estuariennes donnent généralement l'occasion aux pêcheurs de faire de grosses prises et cette pêche gagne en popularité chaque année. Le poisson gibier des eaux tempérées, également très abondant dans la province, est rarement pêché par les résidents ou les non-résidents.

Profil du pêcheur sportif

En 1985, il y avait au Nouveau-Brunswick 179 737 pêcheurs sportifs adultes titulaires d'un permis; de ce nombre, 95 % (171 419) résidaient dans la province (tableau 1). Environ 64 % des résidents et 96 % des 8 318 non-résidents ont pratiqué la pêche en 1985. En outre, 48 725 enfants de moins de 16 ans vivant au foyer de pêcheurs sportifs titulaires d'un permis ont également pratiqué la pêche; le nombre total de pêcheurs sportifs actifs s'établissait donc à au moins 166 099 dans la province, en 1985. L'incidence, sur la pêche sportive au Nouveau-Brunswick, du grand nombre de pêcheurs sportifs de moins de 16 ans qui ne sont pas visés par la présente enquête est probablement considérable. Quatre-vingt-deux pour cent des pêcheurs sportifs actifs adultes résidents étaient des hommes contre 92 % pour les non-résidents (figure 2).

En 1985, environ 29 % des pêcheurs sportifs non-résidents étaient des Canadiens, principalement de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Presque tous les autres pêcheurs sportifs non-résidents étaient des citoyens des États-Unis dont la plupart venaient des régions de la Nouvelle-Angleterre et de l'Atlantique centre. (tableau 2 – figure 3).

Tableau 2. Origine des pêcheurs sportifs non-résidents titulaires d'un permis au Nouveau-Brunswick en 1985.

Province ou groupe d'États	Nombre
Canadiens	
Terre-Neuve	17
Île-du-Prince-Édouard	51
Nouvelle-Écosse	583
Québec	669
Ontario	1 028
Alberta	41
Colombie-Britannique	15
Total des Canadiens	2 404
Non-Canadiens	
Nouvelle-Angleterre (É.-U.)	3 792
Atlantique centre (É.-U.)	1 235
Centre nord-est (É.-U.)	238
Centre nord-ouest (É.-U.)	36
Montagnes (É.-U.)	6
Pacifique (É.-U.)	32
Atlantique sud (É.-U.)	390
Centre sud-est (É.-U.)	17
Centre sud-ouest (É.-U.)	137
É.-U. — Autres États	16
Autres pays	15
Total des non-Canadiens	5 914
TOTAL GLOBAL	8 318

Fig. 3. Répartition par région des citoyens américains titulaires d'un permis de pêche sportive du Nouveau-Brunswick en 1985.

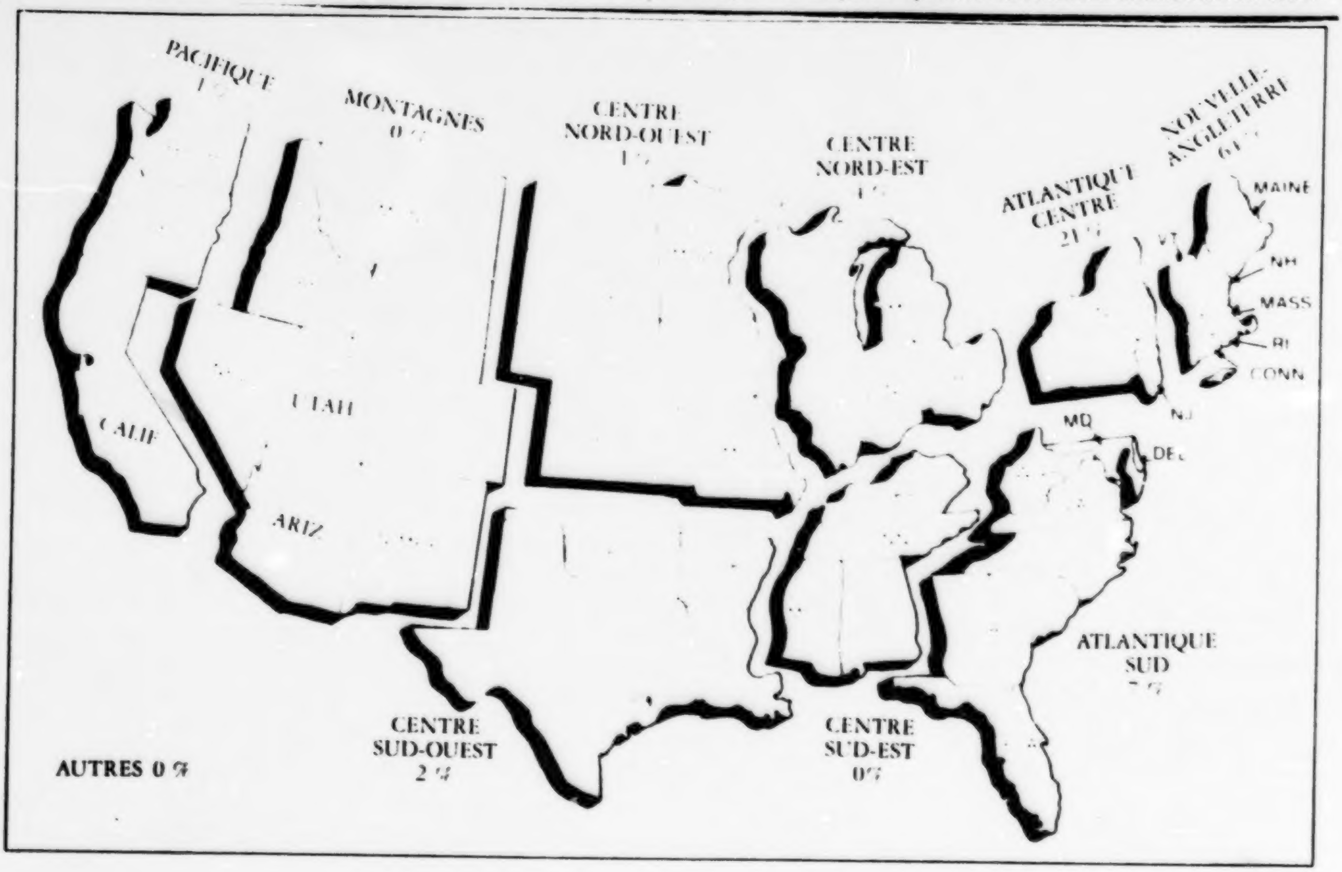

Tableau 3. Effort de pêche (en jours de pêche) par type d'eaux au Nouveau-Brunswick en 1985.

Eaux	Résident		Non-résident		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Eaux intérieures	1 305 731	92	48,955	97	1 354 686	92
Eaux côtières	110 833	8	1 271	3	112 104	8
Total	1 416 564	100	50 226	100	1 466 790	100

Effort de pêche

En 1985, les pêcheurs sportifs se sont adonnés à cette activité pendant 1,5 million de jours au Nouveau-Brunswick (tableau 3). Quatre-vingt-douze pour cent de l'effort de pêche a porté sur les eaux intérieures de la province. En moyenne, chaque pêcheur sportif a pêché 12 jours. Les résidents ont pêché en moyenne 13 jours et les non-résidents 6 jours.

La prise

Au Nouveau-Brunswick, la pêche sportive est très importante. En 1985, les pêcheurs sportifs ont capturé environ 6,8 millions de poissons de toutes espèces et ils en ont gardé plus de 4,9 millions (tableau 4) qui pesaient 1,1 million de kilogrammes ou 2,4 millions de livres. Les pêcheurs sportifs résidents ont capturé 98 % du poisson (en nombre). L'omble de fontaine, l'éperlan arc-en-ciel et le maquereau étaient les espèces les plus souvent capturées, représentant 89 % des prises en nombre (figure 4). À lui seul, l'omble de fontaine composait plus des deux tiers des prises totales (en nombre). Les pêcheurs ont gardé en moyenne 42 poissons, dont 29 ombles de fontaine, 7 éperlans arc-en-ciel et un maquereau. Par ordre décroissant, la truite, le saumon et le bar étaient les espèces les

Tableau 4. Nombre de poissons capturés et gardés, par espèce, au Nouveau-Brunswick en 1985.

Espèces	Résident	Non-résident	Total
Omble de fontaine	3 364 842	81 224	3 446 066
Éperlan arc-en-ciel	817 074	411	817 485
Maquereau	169 078	679	169 757
Baret	35 155	2 747	37 902
Plie	37 115	——	37 115
Bar rayé	36 072	96	36 168
Achigan à petite bouche	32 633	2 845	35 478
Saumon de l'Atlantique "frais" (moins de 63 cm)**	28 636	5 556	34 192
Brochet maillé	29 664	619	30 283
Perchaude	14 505	240	14 745
Truite arc-en-ciel	13 348	223	13 571
Touladi	11 129	515	11 644
Ouananiche	9 432	800	10 232
Truite brune	7 410	8	7 418
Saumon de l'Atlantique noir (moins de 63 cm)**	3 413	1 239	4 652
Alose	4 428	22	4 450
Goberge	2 154	——	2 154
Omble chevalier	1 177	——	1 177
Lotte	1 037	——	1 037
Barbotte	564	——	564
Thon	114	——	114
Crapet	81	——	81
Corégone	——	14	14
Saumon de l'Atlantique "frais" (plus de 63 cm)**	——	——	——
Autres espèces	235 330	4 202	239 532
Nombre total de poissons gardés	4 854 391	101 440	4 955 831
Poids des poissons gardés (en livres)	2 293 355	86 298	2 379 653

** Le saumon de l'Atlantique de plus de 63 cm de longueur à la fourche doit être remis à l'eau par les pêcheurs; on a besoin de ces grands poissons, qui sont en majorité des femelles, pour grossir le nombre des saumons qui remontent les cours d'eau du Nouveau-Brunswick en vue d'y frayer.

Fig. 4 Proportion du nombre de poissons gardés par les pêcheurs sportifs actifs titulaires d'un permis au Nouveau-Brunswick en 1985.

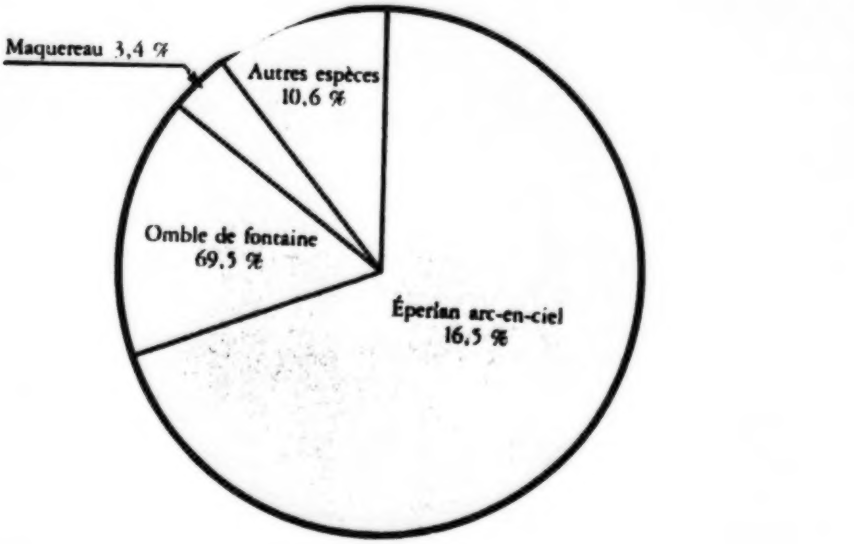

Tableau 5. Répartition des espèces préférées par les pêcheurs sportifs au Nouveau-Brunswick en 1985.

Espèces	Résident	Non-résident	Ensemble des pêcheurs sportifs
	%	%	%
Truite	59,7	38,4	58,7
Saumon	20,7	47,9	22,0
Bar	7,4	8,7	7,4
Éperlan	4,1	0,0	3,9
Maquereau	2,3	0,6	2,2
Brochet maillé	2,4	2,1	2,4
Morue	1,1	0,4	1,0
Perche	0,7	0,9	0,7
Plie	0,8	0,2	0,8
Autres espèces	1,0	0,6	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

plus prisées par les pêcheurs résidents; la seule différence pour les non-résidents étaient qu'ils préféraient le saumon à la truite (tableau 5).

Raisons du séjour

Soixante-douze pour cent des résidents du Nouveau-Brunswick et 48 % des non-résidents titulaires d'un permis de pêche sportive du Nouveau-Brunswick en 1985 y avaient également pêché en 1984 (tableau 6). En outre, 60 % des pêcheurs sportifs résidents et 36 % des non-résidents pratiquaient la pêche au Nouveau-Brunswick au moment où l'enquête précédente a été effectuée cinq ans auparavant. Pour 23 % des pêcheurs sportifs non-résidents, le Nouveau-Brunswick a été le seul endroit où ils ont pêché en 1985. Plus de 6 647 pêcheurs sportifs résidents (4 % des adultes titulaires d'un permis) ont pêché en dehors de la province en 1985, surtout au Manitoba et à Terre-Neuve, le plus souvent pendant leurs vacances, au chalet ou au cours de voyages d'affaires (tableau 7).

Tableau 6. Activités de pêche au Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années (d'après le nombre de pêcheurs sportifs en 1985).

Année	Résident	Non-résident	Tous les pêcheurs sportifs
	%	%	%
1980	60,0	35,8	58,9
1981	60,8	35,1	59,6
1982	65,8	38,7	64,5
1983	70,3	47,1	69,2
1984	72,3	48,0	71,1

Tableau 7. Raisons qui ont motivé les résidents du Nouveau-Brunswick à pêcher en dehors de la province en 1985.

Raisons	Nombre	%
L'espèce n'était pas disponible	753	11,3
Meilleurs possibilités en dehors de la province	776	11,7
Vacances, voyages d'affaires, etc.	4 163	62,6
Autres raisons	955	14,4
Total	6 647	100,0

Les pêcheurs sportifs non-résidents se sont rendus 43 444 fois au Nouveau-Brunswick en 1985, soit environ cinq voyages par pêcheur, dont 37 % ont été consacrés à la pêche (tableau 8). En moyenne, ils ont pêché pendant deux de ces voyages. Dans le cas de 74 % de leurs excursions de pêche, la pêche était la raison principale de leur voyage dans la province. Trente-trois pour cent de leurs excursions de pêche dans la province ont duré plus d'une journée (la durée moyenne était de 12 jours, nuits comprises). Au cours de ces voyages, les pêcheurs ont surtout logé chez des amis et des parents, dans des camps de pêche ou dans leur chalet.

Les résidents et non-résidents ont déclaré que l'environnement était le facteur le plus important qui leur a permis d'apprécier la pêche sportive au Nouveau-Brunswick. La beauté naturelle de la province, la qualité de l'eau et les conditions météorologiques favorables étaient d'importants éléments du facteur environnemental. La possibilité de s'isoler d'autres groupes de pêcheurs, l'accès à des régions sauvages, la possibilité de s'échapper de la routine du travail ou de la maison, la capture des espèces recherchées et la possibilité de pêcher des espèces sauvages (par opposition aux espèces d'élevage) entraient aussi en ligne de compte. Les pêcheurs ont jugé peu important le nombre et la taille des poissons capturés ou la possibilité de consommer les prises (tableau 9).

En 1985, des pêcheurs sportifs résidents du Nouveau-Brunswick se sont aussi adonnés à de nombreuses

Tableau 8. Caractéristiques des voyages effectués au Nouveau-Brunswick par des pêcheurs sportifs non-résidents en 1985.

Caractéristiques	Nombre
Voyages au Nouveau-Brunswick – Toutes raisons	43 444
Excursions de pêche au Nouveau-Brunswick	16 038
– %	37
Nombre de jours au Nouveau-Brunswick – Toutes raisons	114 639
Jours consacrés à la pêche	50 226
– %	44
Excursions de pêche – Principale raison du voyage	11 932
– Raison secondaire	3 431
– La décision a été prise après l'arrivée	675
Nombre de voyages de pêche (sans coucher)	10 691
Nombre de voyages de pêche (avec coucher)	5 347
Type d'hébergement utilisé au cours des voyages (en pourcentage du nombre de nuits passées)	
Parents et amis	30,1
Tente ou roulotte	5,0
Chalet	26,1
Campings provinciaux	0,4
Campings fédéraux	0,4
Campings commerciaux	0,6
Pavillons ou camps de pêche	29,4
Hébergement commercial	5,5
Autres catégories d'hébergement	2,5
Nombre total de nuits passées au cours des voyages de pêche	65 322

Tableau 9. Importance relative des facteurs qui ont pu influer sur la qualité d'un jour de pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1985.

Facteurs	Cote		
	Résident	Non-résident	Ensemble des pêcheurs
1. Beauté naturelle du site	12,2	13,0	12,3
2. Qualité de l'eau	12,1	13,1	12,2
3. Isolement des autres groupes de pêcheurs	9,8	11,2	9,9
4. Accès aux régions sauvages	9,9	9,8	9,9
5. Évasion de la routine quotidienne	9,7	10,6	9,7
6. Conditions météorologiques	9,9	7,1	9,7
7. Capture des espèces recherchées	9,2	10,2	9,2
8. Pêche d'espèces sauvages	9,1	10,0	9,2
9. Taille du poisson capturé	7,5	6,2	7,4
10. Nombre de poissons capturés	6,6	6,9	6,6
11. Possibilité de consommer les prises	4,1	1,8	4,0

activités rattachées à la faune autres que la pêche. La chasse était de loin le sport préféré puisque 42,3 % de ces pêcheurs ont pratiqué activement la chasse du gros gibier (en moyenne quatre jours par pêcheur sportif titulaire d'un permis), 28,1 % ont chassé le petit gibier (3 jours par pêcheur sportif titulaire d'un permis) et 20,7 % les oiseaux sauvages (2 jours par pêcheur sportif titulaire d'un permis) (tableau 10). La natation, le camping et la navigation étaient aussi des passe-temps favoris pour 30 %, 29,5 % et 28,4 % respectivement de ces pêcheurs.

Environ 11 % des pêcheurs sportifs résidents adultes titulaires d'un permis étaient membres d'une organisation nationale ou provinciale de la faune ou d'un club local de pêcheurs ou de chasseurs; 3 575 pêcheurs ont indiqué qu'ils étaient membres de la Fédération de la faune du Nouveau-Brunswick, 2 909 de la Fédération canadienne de la faune, 674 de la Fédération des naturalistes du Nouveau-Brunswick et 790 du Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick; en outre 11 268 pêcheurs ont signalé qu'ils étaient membres d'un club ou d'une association privé (tableau 11).

Environ 90 % des pêcheurs sportifs actifs non-résidents ont déclaré qu'ils reviendraient un jour pêcher au Nouveau-Brunswick (tableau 12). Trente-quatre pour cent des pêcheurs actifs non-résidents ont indiqué qu'ils auraient participé à d'autres activités si la pêche sportive n'avait pu être pratiquée au Nouveau-Brunswick en 1985, tandis que 9 % ont dit qu'ils auraient abrégé leur séjour et que 54 % ne seraient pas venus dans la province (tableau 13). Dans l'ensemble, environ la moitié (50 %) des pêcheurs sportifs actifs ont attribué à la qualité de la pêche au Nouveau-Brunswick une cote bonne à excellente; 32 % lui ont attribué la cote passable et 19 % la cote faible (tableau 14).

Tableau 10. Activités liées à la faune auxquelles ont participé des résidents du Nouveau-Brunswick en 1985.

Activité	% de pêcheurs	Nombre moyen de jours par pêcheur
Chasse – gros gibier	42,3	3,9
– petit gibier	28,1	2,7
– oiseaux sauvages/aquatiques	20,7	1,7
Photographie (nature)	9,1	0,8
Observation d'oiseaux	7,0	3,1
Alimentation de la faune	7,4	5,8
Visite de pisciculture	6,8	0,3
Canotage ou navigation	28,4	2,6
Camping	29,5	3,3
Excursion à pied	17,6	2,1
Natation	30,0	4,5

Tableau 11. Affiliation de résidents du Nouveau-Brunswick à des groupes ou organismes en 1985.

Organismes	Nombre	%
Fédération de la faune du N.-B.	3 575	2,1
Fédération canadienne de la faune	2 909	1,7
Fédération des naturalistes du N.-B.	674	0,4
Conseil de la conservation du N.-B.	790	0,5
Clubs ou associations privés	11 268	6,6

Tableau 12. Participation éventuelle de pêcheurs sportifs actifs non-résidents à des activités de pêche au Nouveau-Brunswick.

Retour	Nombre	%
Oui	7 142	89,6
Non	537	8,7
Pas d'opinion exprimée	288	3,6
Total	7 967	100,0

Tableau 13. Décision éventuelle des pêcheurs actifs non-résidents s'ils n'avaient pas pu pêcher au Nouveau-Brunswick en 1985.

Décision	Nombre	%
Séjour plus court	730	9,2
Participation à d'autres activités	2 720	34,1
Aucun voyage au N.-B.	4 332	54,4
Pas d'opinion exprimée	185	2,3
Total	7 967	100,0

Tableau 14. Opinion de tous les pêcheurs sportifs actifs relativement à la qualité de la pêche au Nouveau-Brunswick en 1985.

Cote	Nombre	%
Excellente	4 167	3,6
Très bonne	15 085	12,9
Bonne	34 431	29,3
Passable	37 460	31,9
Faible	22 197	18,9
Pas d'opinion exprimée	4 035	3,4
Total	117 374	100,0

Dépenses et investissements

En 1985, les pêcheurs sportifs ont dépensé au Nouveau-Brunswick 24,8 millions de dollars pour des activités et du matériel directement liés à leur sport (tableau 15). Les dépenses des résidents ont totalisé 19,9 millions de dollars, soit une moyenne de 182 $ par pêcheur sportif actif. Les non-résidents ont dépensé 4,9 millions de dollars, c'est-à-dire en moyenne 611,35 $ par pêcheur sportif actif. La nourriture, l'hébergement et le transport représentaient 86 % des dépenses des résidents et 44 % des dépenses des non-résidents (Figure 5). Les forfaits, qui comprenaient les coûts du voyage par avion, de l'hébergement au camp et de l'utilisation des bateaux, représentaient 33 % des dépenses des non-résidents.

En 1985, les pêcheurs sportifs ont investi au Nouveau-Brunswick 56,9 millions de dollars dans des biens durables et des biens immobiliers (tableau 16), dont 26,5 millions, soit 47 %, étaient destinés à des activités de pêche sportive (figure 6). L'investissement moyen des pêcheurs actifs était de 496 $ pour les résidents et de 327 $ pour les non-résidents. Quatre-vingt-quinze pour cent des investissements ont été effectués par des résidents. Les résidents et les non-résidents ont indiqué que 45 % et 76 % respectivement de leurs achats et de leurs investissements avaient été affectés à la pêche sportive.

Dans l'ensemble, les pêcheurs sportifs ont consacré un total de 81,6 millions de dollars à l'acquisition de biens et de services en 1985, dont 51,3 millions, soit 63 %, étaient directement attribuables à la pêche sportive au Nouveau-Brunswick.

Volonté de payer

On a demandé aux pêcheurs sportifs actifs de répondre à la question: "Si vous aviez dû payer plus cher pour pêcher au Nouveau-Brunswick en 1985, à cause de l'augmentation du coût de l'essence, de l'hébergement, du matériel et d'autres services, à partir de quel montant supplémentaire auriez-vous décidé de ne pas pêcher?". Les sommes supplémentaires proposées

Fig. 5. Proportion des dépenses attribuables à la pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1985.

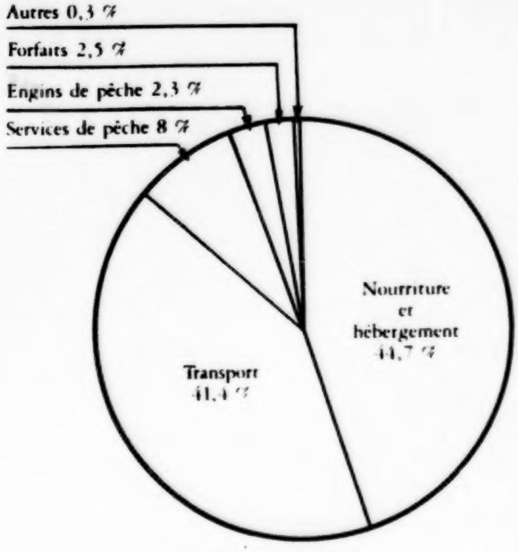

Résident 19 916 937 $

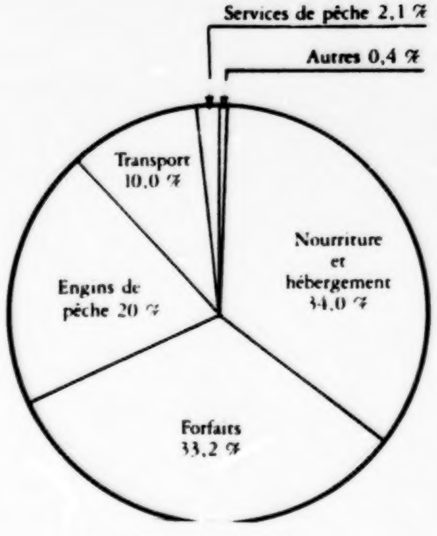

Non-résident 4 870 596 $

s'échelonnaient entre 1 $ et 100 $ par jour et les résultats obtenus sont indiqués au tableau 17. Trente-trois pour cent ont indiqué qu'ils ne pêcheraient plus s'ils devaient verser une somme supplémentaire; 69 % auraient cessé de pêcher si le coût supplémentaire quotidien avait atteint 10 $; 85 % auraient fait de même à partir de 20 $, 90 % à partir de 30 $, 93 % à partir de 40 $, 97 % à partir de 50 $ et tous les pêcheurs n'auraient plus pratiqué la pêche à partir d'un coût quotidien supplémentaire de 100 $. Lorsqu'on extrapole les résultats sur une base annuelle pour tous les pêcheurs actifs, le montant total supplémentaire

Tableau 15. Dépenses directement attribuables à la pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1985.

Dépenses	Résident	Non-résident	Total
	$	$	$
Nourriture et hébergement	8 903 455	1 655 849	10 559 304
Transport	8 237 842	487 396	8 725 238
Services de pêche	1 703 030	103 968	1 806 998
Engins de pêche	502 254	986 151	1 488 405
Forfaits	501 045	1 615 527	2 116 572
Autres	69 311	21 705	91 016
Total	19 916 937	4 870 596	24 787 533
Moyenne par pêcheur sportif actif	182,04	611,35	211,19

Tableau 16. Répartition des principaux achats ou investissements attribuables (en tout ou en partie) à la pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1985.

Dépenses	Résident	Non-résident	Total
	$	$	$
Équipement de pêche	2 291 321	142 823	2 434 144
Bateaux et matériel connexe	4 517 094	95 982	4 613 076
Matériel de camping	7 492 311	2 879	7 495 190
Véhicules spéciaux (tout-terrain, etc.)	29 340 720	633 567	29 974 287
Terrains – Bâtiments	9 514 674	1 664 214	11 178 888
Autres	1 096 261	62 436	1 158 697
Total des dépenses	54 252 381	2 601 901	56 854 282
Moyenne par pêcheur sportif actif	495,88	326,58	484,39
Total attribuable à la pêche sportive	24 501 823	1 969 391	26 471 214
Moyenne par pêcheur sportif actif	223,95	247,19	225,53

Fig. 6. Proportion des achats ou des investissements des pêcheurs sportifs au Nouveau-Brunswick attribuables à la pêche sportive en 1985.

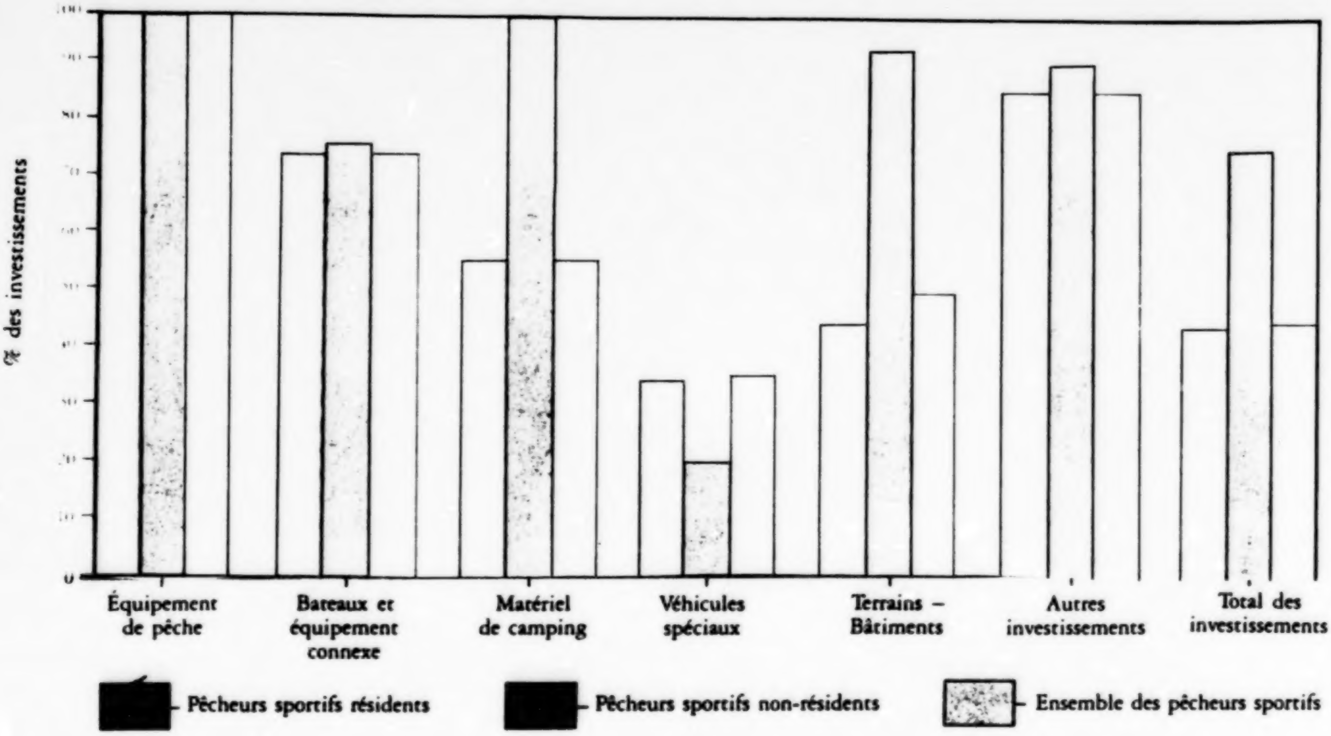

que ceux-ci seraient prêts à payer pour pêcher au Nouveau-Brunswick en 1985 aurait été d'environ 21,1 millions de dollars.

Comparaison avec les résultats de 1980

Par rapport à 1980, les ventes de permis pour résident ont augmenté de 13 % et le nombre de pêcheurs sportifs actifs de 12 % (tableau 18). Les ventes de permis pour non-résident ont augmenté de 6 % et le nombre de pêcheurs sportifs actifs de 4 %. Le nombre total de jours de pêche pour tous les pêcheurs titulaires d'un permis a baissé de 10 %.

Le total des prises pour toutes les espèces a chuté de 6 %, passant de 5,9 millions à un peu plus de 5,0 millions en 1985, surtout pour les raisons suivantes:

i) les prises d'omble de fontaine ont baissé de 400 000, peut-être à cause d'une surexploitation des pêcheurs sportifs au cours des an-

Tableau 17. Volonté des pêcheurs sportifs actifs de payer des frais supplémentaires pour la pêche au Nouveau-Brunswick en 1985.

Frais supplémentaires quotidiens	Résident	Non-résident	Total
	%	%	%
0,00 $	33,1	36,5	33,3
1,00 $	36,4	38,6	36,6
2,00 $	37,9	38,6	37,9
3,00 $	39,7	38,7	39,6
4,00 $	41,0	40,1	41,0
5,00 $	50,5	45,1	50,1
7,50 $	52,8	46,3	52,4
10,00 $	70,0	58,3	69,2
20,00 $	85,3	72,8	84,5
30,00 $	90,9	80,9	90,2
40,00 $	93,3	83,5	92,7
50,00 $	96,8	92,9	96,5
100,00 $	100,0	100,0	100,0
Frais supplémentaires annuels (en milliers de $)	20 183,8 $	894,9 $	21 078,7 $

nées passées, surtout dans les bassins des rivières Restigouche et de la baie des Chaleurs;

ii) on a modifié la réglementation de façon à restreindre la rétention de saumons de l'Atlantique noirs et "frais"; si les poissons remis à l'eau par les pêcheurs étaient inclus dans la catégorie des poissons gardés, les prises de saumons de l'Atlantique seraient supérieures à celles de 1980;

iii) les prises d'éperlan arc-en-ciel ont baissé de 40 000, ce qui reflète probablement une fluctuation naturelle de la population de cette espèce.

En 1985, les prises de truite brune, de touladi et de ouananiche ont été toutes supérieures à celles de 1980 par suite de l'application de programmes de repeuplement par l'entremise des piscicultures.

Les dépenses engagées directement par tous les pêcheurs sportifs titulaires d'un permis ont augmenté de 18 %, passant de 21 millions de dollars en 1980 à 25 millions de dollars en 1985. La principale catégorie d'achats et d'investissements était en hausse de 119 % et le montant totalement attribuable à la pêche sportive de 127 %. Une partie de cette hausse peut être due à un libellé différent de la question et à une plus grande gamme de catégories en 1985.

Conclusions

Les résultats obtenus dans le cadre de l'enquête sur la pêche sportive au Nouveau-Brunswick en 1985 confirment que cette activité est une forme importante de loisir de plein air et une grande composante socio-économique du secteur des ressources naturelles de la province. On estime que les pêcheurs sportifs ont dépensé 24,8 millions de dollars pour des activités directement liées à la pêche. Ces sommes ont été engagées pour l'hébergement, la nourriture, les déplacements, les appâts, les permis, etc. De plus, les pêcheurs sportifs ont investi 56,9 millions de dollars dans des produits durables et des biens immobiliers, dont 26,5 millions de dollars pour la pêche sportive. Au total, les pêcheurs sportifs ont investi une somme de 81,6 millions de dollars en 1985, dont 51,3 millions entièrement attribuables à la pêche sportive au Nouveau-Brunswick.

Les économistes conviennent généralement que la première série de dépenses dans la plupart des secteurs de l'activité commerciale n'est pas un reflet fidèle de l'impact total sur les dépenses comme on le décrit ci-dessus. À mesure que l'argent circule entre les secteurs connexes, les incidences économiques augmentent dans un rapport de 1,5 ou plus. Dans cette optique, l'impact économique direct pour la pêche sportive au Nouveau-Brunswick était de 77 millions de dollars ou plus en 1985.

Les pêcheurs sportifs ont aussi indiqué qu'ils étaient prêts à dépenser 21,1 millions de dollars de plus qu'en 1985 avant de mettre fin à leurs activités de pêche. Bien que ces données n'aient pas encore été retenues dans l'estimation de la valeur totale de la pêche, elles révèlent que les pêcheurs sportifs attachent plus d'importance à la ressource que leurs dépenses courantes ne semblent l'attester.

Au total, 117 374 adultes ont pratiqué la pêche sportive au Nouveau-

Tableau 18. Comparison (1980-1985) des caractéristiques des pêcheurs sportifs, du nombre de jours de pêche, du nombre de prises et des dépenses engagées au Nouveau-Brunswick.

	Résident			Non-résident			Total		
	1980	1985	Variation	1980	1985	Variation	1980	1985	Variation
Total des pêcheurs sportifs titulaires d'un permis	152 380	171 419	12,5 %	7 821	8 318	6,4 %	160 201	179 737	12,2 %
Total des pêcheurs sportifs adultes actifs	97 950	109 407	11,7 %	7 656	7 967	4,1 %	105 606	117 374	11,1 %
Nombre total de jours de pêche (en milliers)	1 579,5	1 416,6	− 10,3 %	57,1	50,2	− 12,1 %	1 636,6	1 466,8	− 10,4 %
Total des espèces capturées et gardées (en milliers)	5 754,4	4 854,4	− 15,6 %	130,5	101,4	− 22,3 %	5 884,9	4 955,8	− 15,8 %
Total des dépenses directes (en milliers de $)	16 759,1 $	19 916,9 $	18,8 %	4 294,0 $	4 870,6 $	13,4 %	21 053,1 $	24 787,5 $	17,7 %
Principaux achats et investissements (en milliers de $)	25 266,6 $	54 252,4 $	110,8 %	754,1 $	2 601,9 $	245,0 %	26 020,7 $	56 854,3 $	118,5 %
Total attribuable à la pêche sportive (en milliers de $)	10 943,1 $	24 501,8 $	123,9 %	731,8 $	1 969,4 $	169,1 %	11 674,9 $	26 ,41,2 $	126,7 %

Brunswick en 1985. Plus de 109 400 de ces pêcheurs adultes actifs étaient des résidents de la province. Selon les estimations, la province comptait 539 200* personnes de 16 ans et plus, de sorte qu'un résident sur cinq a pratiqué la pêche en 1985. Les pêcheurs sportifs ont pêché pendant un total de 1,5 million de jours en 1985 et ils ont capturé 5 millions de poissons de toutes espèces, dont le poids s'élevait à 1,1 million de kilogrammes ou 2,4 millions de livres. Les pêcheurs sportifs du Nouveau-Brunswick ont indiqué qu'ils s'intéressaient davantage à la pêche, en temps qu'expérience vécue, qu'à la capture du poisson comme telle. Ils ont jugé que la beauté naturelle de la province et la qualité de l'eau étaient les deux facteurs les plus importants alors que la taille et le nombre des poissons ont obtenu les cotes 9 et 10 respectivement. Bien que le poisson soit le point de mire des pêcheurs sportifs, les gestionnaires doivent prendre d'autres éléments en considération pour que la pêche sportive constitue une expérience plus enrichissante.

En résumé, l'âge moyen du pêcheur sportif était de 39 ans en 1985, la truite constituait la prise de prédilection et la beauté naturelle du site et la qualité de l'eau étaient les facteurs les plus importants qui influaient sur la qualité d'un jour de pêche sportive. Le pêcheur sportif a pêché en moyenne pendant 12 jours, a dépensé 437 $ pour cette activité et a capturé 58 poissons dont 42, pesant au total 20 livres (9 kilogrammes), ont été gardés.

* Statistique Canada — Estimations annuelles postcensitaires de la population, juin 1985 — Volume 3.

Rivière Keswick, Nouveau-Brunswick

"Photo du ministère de l'Expansion industrielle régionale"

Ce bulletin est une publication périodique de la Direction générale des communications. Il est destiné à renseigner sur les aspects socio-économiques de la pêche sportive au Canada et sur la conservation, la gestion et l'expansion connexes de la pêche sportive. Les lecteurs peuvent faire parvenir leurs observations et leurs demandes de renseignements à l'adresse suivante:

"La pêche sportive au Nouveau-Brunswick, 1985"
Direction générale des communications
Ministère des Pêches et des Océans
200, rue Kent, 14e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

ou

"La pêche sportive au Nouveau-Brunswick, 1985"
Direction de la pêche et de la faune
Ministère des Ressources naturelles et Énergie
B.P. 6000
Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Publié par:

Direction de l'information et des publications
Direction générale des communications
Ministère des Pêches et des Océans
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0E6

MPO/3771

Unité des enquêtes
Direction générale de l'analyse économique et commerciale
Ministère des Pêches et des Océans
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Direction de la pêche et de la faune
Ministère des Ressources naturelles et Énergie
Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

©Ministère des Approvisionnements et des Services Canada 1988
Numéro de catalogue Fs 23-111/9-1985F
ISBN 0-662-94548-4

"This publication is also available in English under the following title: Sport Fishing in New Brunswick, 1985."